

2022-0904  
2022-03-04

**LIRE L'ÉTIQUETTE  
AVANT L'EMPLOI**

**CONTENU NET:  
1- 1,000 Kg**

**TR GLUFOSINATE  
AMMONIUM TC  
HERBICIDE**

**POUDRE SOLUBLE**

**UTILISÉ POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT**

**ATTENTION**



**POISON**

**PRINCIPE ACTIF: GLUFOSINATE-AMMONIUM ... 96.7%**

**N° D'HOMOLOGATION : 34437  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, APPELEZ :**

Hubei Trisun Chemicals Co., Ltd  
Address: No. 66-4 Xiaoting Avenue, Xiaoting District, Yichang, Hubei, China 443022

Représentant canadien:  
Hanson Industry Company  
569 Rosehill Ave, Stittsville, ON K2S 0E8  
Tel: +1-519-702-2185

**MODE D'EMPLOI:**

À utiliser uniquement pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**MISES EN GARDE:**

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Nocif en cas d'ingestion. Éviter d'inhaler/respirer les poussières. Nocif en cas d'inhalation. Éviter d'inhaler/respirer la poussière et le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond après avoir l'utilisation ou avant de manger et de fumer. Mettre des vêtements protecteurs, y compris des lunettes de protection et un respirateur pour manipuler le produit technique.

**PREMIERS SOINS:**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Le personnel médical doit communiquer avec les Services d'information médicale de Hanson Industry company, au numéro sans frais +1-519-702-2185.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Parmi les premiers signes d'empoisonnement, notons le vomissement, la diarrhée et la nausée. Des symptômes neurologiques (notamment altération de l'état de conscience, convulsions, tremblements et coma) peuvent se manifester subitement sans signes avant-coureurs, dans un délai de 8 à 48 heures (période de latence). Il n'est pas recommandé de provoquer le vomissement. Cette mesure doit être envisagée uniquement si une grande quantité de produit a été ingérée, si l'ingestion s'est produite dans l'heure précédente et si le patient est tout à fait conscient. Le lavage d'estomac ne doit être envisagé que dans les deux premières heures suivant l'ingestion. Comme il n'existe pas d'antidote, le traitement doit être symptomatique et de soutien. En cas de convulsions, administrer des benzodiazépines. S'ils s'avèrent inefficaces, on peut utiliser du phénobarbital.

**ENTREPOSAGE:**

Entreposer dans le contenant d'origine. Ne pas entreposer à proximité de la nourriture de consommation animale, des semences ni des denrées alimentaires et ne pas les contaminer. Tenir loin du feu, d'une flamme nue ou d'autres sources de chaleur. Ne pas entreposer à des températures inférieures à 0°C ou supérieures à 50°C. Les températures d'entreposage normales doivent osciller entre 5 et 30°C.

**ÉLIMINATION:**

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2022-0904  
2022-03-04

**LIRE L'ÉTIQUETTE  
AVANT L'EMPLOI**

**CONTENU NET:  
1- 1,000 Kg**

**TR GLUFOSINATE  
AMMONIUM TC  
HERBICIDE**

**POUDRE SOLUBLE**

UTILISÉ POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

**ATTENTION**



**POISON**

**PRINCIPE ACTIF: GLUFOSINATE-AMMONIUM ... 96.7%**

**N° D'HOMOLOGATION : 34437  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, APPELEZ :**

Hubei Trisun Chemicals Co., Ltd  
Address: No. 66-4 Xiaoting Avenue, Xiaoting District, Yichang, Hubei, China 443022

Représentant canadien:  
Hanson Industry Company  
569 Rosehill Ave, Stittsville, ON K2S 0E8  
Tel: +1-519-702-2185

**MODE D'EMPLOI:**

À utiliser uniquement pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**MISES EN GARDE:**

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Nocif en cas d'ingestion. Éviter d'inhaler/respirer les poussières. Nocif en cas d'inhalation. Éviter d'inhaler/respirer la poussière et le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond après avoir l'utilisation ou avant de manger et de fumer. Mettre des vêtements protecteurs, y compris des lunettes de protection et un respirateur pour manipuler le produit technique.

**PREMIERS SOINS:**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Le personnel médical doit communiquer avec les Services d'information médicale de Hanson Industry company, au numéro sans frais +1-519-702-2185.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Parmi les premiers signes d'empoisonnement, notons le vomissement, la diarrhée et la nausée. Des symptômes neurologiques (notamment altération de l'état de conscience, convulsions, tremblements et coma) peuvent se manifester subitement sans signes avant-coureurs, dans un délai de 8 à 48 heures (période de latence). Il n'est pas recommandé de provoquer le vomissement. Cette mesure doit être envisagée uniquement si une grande quantité de produit a été ingérée, si l'ingestion s'est produite dans l'heure précédente et si le patient est tout à fait conscient. Le lavage d'estomac ne doit être envisagé que dans les deux premières heures suivant l'ingestion. Comme il n'existe pas d'antidote, le traitement doit être symptomatique et de soutien. En cas de convulsions, administrer des benzodiazépines. S'ils s'avèrent inefficaces, on peut utiliser du phénobarbital.

**ENTREPOSAGE:**

Entreposer dans le contenant d'origine. Ne pas entreposer à proximité de la nourriture de consommation animale, des semences ni des denrées alimentaires et ne pas les contaminer. Tenir loin du feu, d'une flamme nue ou d'autres sources de chaleur. Ne pas entreposer à des températures inférieures à 0°C ou supérieures à 50°C. Les températures d'entreposage normales doivent osciller entre 5 et 30°C.

**ÉLIMINATION:**

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.